

COMMUNE

ST MAURICE DE GOURDANS

DEPARTEMENT

AIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 31 MAI 2023**

D.FI.23-03-08

**OBJET : DEPOT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR
L'ACQUISITION DE CASES DE COLUMBARIUMS ET DE CAVURNES AU TITRE DE LA
DETR**

Rapporteur : M. Rappy, adjoint en charge des finances

Nombre de Conseillers en exercice :23
Nombre de Conseillers présents et représentés :20
Délibération réceptionnée en Préfecture le :06/06/2023
Délibération publiée le :06/06/2023

Le trente et un mai deux mille vingt-trois, à vingt heures, le Conseil Municipal de la ville de Saint-Maurice de Gourdans, dûment convoqué en séance officielle le vingt-trois mai deux mille vingt-trois, s'est réuni dans la salle des fêtes, sous la présidence de Fabrice VENET, Maire.

PRÉSENTS :

Fabrice VENET, Marie-Claude REGACHE, Jean-Claude RAPPY, Vanessa OLLIER, Jean-Michel MASSON, Myriam SAINT-GENIS, Thierry LONGCHAMP, Martine PAVAILLER, Michel MITANNE, Nathalie LLAMBRICH, Denise BOUVIER, Yves VENÇON, Jérôme ARRAMBOURG, Marc PUYPE, Estelle SEGURA ; Loïc CALARD ; Sandrine CROST ; Catherine BA.

ONT DONNÉ PROCURATION : Didier BRAU (*pouvoir à Marie-Claude REGACHE*), Julien PERRIN (*pouvoir à Jean-Michel MASSON*)

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : Samuèle SALMON

ABSENTE : Delphyne GISSIEN, Camille PUYPE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Myriam SAINT-GENIS

D.FI.23-03-08

**OBJET : DEPOT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR
L'ACQUISITION DE CASES DE COLUMBARIUMS ET DE CAVURNES AU TITRE DE LA
DETR**

Rapporteur : M. Rappy, adjoint en charge des finances

L'objectif principal de ce projet est de rajouter aux cimetières de Saint-Maurice et Pollet des cases de columbariums ainsi que des cavurnes.

Afin de mettre ces travaux en œuvres, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la DETR.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres		9 022.50 €	75%
Emprunts			
Sous total autofinancement		9 022.50 €	75 %
Union Européenne			
Etat-DETR ou DSIL ou FNADT		3 007.50 €	25%
Etat – autre (à préciser)			
Conseil Régional			
Conseil Départemental			
Fonds de concours CC ou CA			
Autres (à préciser)			
Sous-Total subventions publique		3 007.50 €	25%
Total H.T		12 030.00 €	100 %

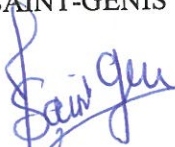
*dans la limite de 80% ou 40% pour un monument historique inscrit

Sur rapport de M. Rappy, adjoint en charge des finances, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ADOPTÉ** l'opération d'installation de cases de columbariums et de cavurnes dans les cimetières communaux
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ;
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre de subventions ;
- **AUTORISE** le maire à signer tout document relatif à cette opération

Pour : 20 voix
 Contre : 0 voix
 Abstention : 0 voix

Le secrétaire de séance,
 Myriam SAINT-GENIS



D.FI.23-03-08

Pour extrait conforme

Le Maire
 Fabrice VENET

